



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Cocktail Prestige Desjardins 2017

Nouveaux prix, même objectif : reconnaître l'apport des entreprises de chez nous!

Montmagny, le 29 août 2017 – À nouveau cette année, la Chambre de commerce de Montmagny (CCM), le Comité local de développement de la MRC de Montmagny et la Société de développement économique de Montmagny s'unissent pour reconnaître l'apport des entreprises de la région. C'est lors du Cocktail Prestige Desjardins, qui sera présenté le 17 novembre prochain en partenariat avec les trois Caisses Desjardins de la MRC de Montmagny, que les toujours convoités prix Prestige et prix du Public seront remis. À eux s'ajouteront le prix Coup de cœur nouvelle entreprise ainsi que le prix Fierté et les mentions culturelles que décernera la MRC de Montmagny.

L'appel de candidatures est donc officiellement lancé auprès des entreprises du territoire qui ont un mois, jour pour jour, soit jusqu'au 29 septembre prochain à 12 h, pour soumettre un dossier. Les divers formulaires sont disponibles sur le site Internet ccmontmagny.com. Il est à noter qu'outre les dirigeants, les employés d'une entreprise ou un tiers peuvent également soumettre une candidature.

Description des principaux prix

Prix Prestige

Encore cette année, le prix Prestige sera remis pour récompenser une entreprise ayant contribué de façon significative au développement économique de la MRC de Montmagny, peu importe son secteur d'activité. Cette contribution peut notamment se traduire par la création d'emplois, l'amélioration de la qualité de vie, la mise en valeur des expertises locales, le développement de nouveaux créneaux, etc.

Pour être admissible, l'entreprise doit être en activité depuis trois ans, être établie dans la MRC de Montmagny, avoir un chiffre d'affaires supérieur à 1 M\$ et faire parvenir sa candidature dans les délais requis. De plus, le projet soumis devra avoir été réalisé entre le 1^{er} août 2016 et le 31 juillet 2017. L'entreprise gagnante sera dévoilée le 17 novembre prochain lors du cocktail.

Prix du Public

Avec l'engouement qu'il crée, le prix du Public sera aussi de retour. La population a également jusqu'au 29 septembre pour soumettre le nom d'une entreprise (commerces de détail, services professionnels ou restaurateurs) en activité depuis deux ans qui contribue au dynamisme du milieu. Pour suggérer une entreprise, il suffit de se rendre sur le site Internet de la CCM au ccmontmagny.com d'indiquer le nom de l'entreprise ainsi que la raison qui motive cette proposition.

Du 6 octobre au 29 octobre, les internautes seront par la suite invités à voter parmi les entreprises proposées ayant accepté leur nomination et celle qui accumulera le plus grand nombre de votes recevra le prix du Public.

Prix Coup de cœur - nouvelle entreprise

Cette nouvelle distinction sera remise à une entreprise s'étant distinguée par son succès, son innovation et sa contribution au développement économique et local. Outre avoir sa place d'affaire sur le territoire, les entreprises en lice devront être en activité depuis un minimum de 12 mois et un maximum de trois ans au 1^{er} mai 2017, et avoir un chiffre d'affaires de moins de 500 000 \$ par année. C'est un comité de sélection supervisé par le CLD de la MRC de Montmagny qui aura la tâche d'évaluer les candidatures et de choisir les trois finalistes de la soirée. L'entreprise gagnante sera ensuite déterminée par les personnes qui assisteront au Cocktail Prestige Desjardins et qui seront appelées à voter via une application mobile.

Nouveau prix Fierté et mentions culturelles

En nouveauté cette année, la MRC de Montmagny remettra un prix à une petite entreprise (10 employés et moins) de la région en activité depuis au moins trois ans. Contrairement aux autres prix, ce ne sont pas les entreprises qui devront soumettre leur candidature, mais plutôt les Municipalités qui auront le privilège de le faire. En effet, chacune des Municipalités devra proposer le nom d'une entreprise de son territoire qui, selon elle, a de quoi rendre ses résidents fiers. Un comité de sélection déterminera par la suite l'entreprise lauréate du prix Fierté, parmi les 14 propositions reçues.

Comme elle a récemment adopté une nouvelle Politique culturelle, la MRC de Montmagny profitera de la tribune offerte par le Cocktail Prestige Desjardins pour souligner quelques entreprises de la région qui ont su intégrer de façon notable l'art et la culture à leur modèle d'affaires.

« Encore cette année, il était tout naturel pour Desjardins de s'associer au comité organisateur du Cocktail Prestige pour souligner le travail et l'apport précieux des entreprises qui, comme les caisses, contribuent à la vitalité économique de notre milieu et de notre communauté ainsi qu'au rayonnement de notre région », a confié la présidente de la Caisse Desjardins de Montmagny, Mme Christiane Bouillé, qui encourage les entreprises à ne pas hésiter à soumettre leur candidature dans l'une ou l'autre des catégories énoncées.

Les personnes qui désirent obtenir plus de détails sur le Cocktail Prestige Desjardins 2017 et ses prix ou qui aimeraient réserver dès maintenant des billets pour y assister à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault de Montmagny peuvent communiquer avec la CCM en composant le 418 248-3111 ou en écrivant à info@ccmontmagny.com.

- 30 -

Source :
Émilie Laurendeau
Communications régionales Montmagny
418 248-3361, poste 2063

Information :
Sonia Godbout
Chambre de commerce de Montmagny
418 248-3111